



Centre Local d'Information et de  
Coordination du Pays Bellegardien

# Compte-rendu Commission des Aînés du Pays Bellegardien

**CLIC DU PAYS BELLEGARDIEN**

**01.09.2020**

A la salle des Etournelles  
Chatillon en Michaille - VALSERHONE

**Présents :**

Mme Jacqueline MENU, retraitée, Valserhône  
Mme Régine LANÇON, membre du CCAS de Valserhône (*Lancrans*)  
Mme Marie-France CALVOZ, Présidente du Club des Aînés de Villes  
M. Guy JACQUET, retraité, Valserhône (*Chatillon en Michaille*)  
M. André POUGHEON, membre du CCAS de Valserhône  
Mme Monique PILLARD, retraitée, Confort  
Mme Louise PERNOD, Présidente du Club des Aînés d'Injoux-Génissiat  
Mme Chantal SERRA, retraitée, Chanay  
Mme Rose MEDICO, retraitée, Surjoux-Lhopital  
Mme Evelyne ANGELINI, Chargée d'accompagnement des Seniors de Valserhône  
M. Henri CALDAIROU, Vice-Président CCPB en charge du Pôle Seniors et Santé  
Mme Hélène ANTOINE, Responsable du Pôle Seniors et Santé / CLIC, CCPB  
Mme Ophélie SABOT, Assistante de coordination CLIC, CCPB

**Excusées :**

Mme Evelyne GIREL, Vice-Présidente du Club des Aînés d'Injoux-Génissiat  
Mme Georgette GROPELLIER, retraitée, Valserhône (*Châtillon en Michaille*)  
Mme Josiane GERMAIN, retraitée, Valserhône (*Châtillon en Michaille*)  
Mme Danièle VALLET, Présidente du Club des Aînés de Champfromier  
Mme Françoise BRAMBILLA, Présidente du Club des Aînés de Giron  
Mme Marie-Thérèse PERRIN, Club des Aînés de Montanges

**1. Mot d'accueil et de présentation d'Henri CALDAIROU, Vice-Président CCPB en charge du Pôle Seniors et Santé.**

**2. Tour de table et présentation des participants**

**3. Passage d'informations diverses :**

- Mme PERNOD explique que Mme GIREL va petit à petit prendre sa suite à la Présidence du Club des Aînés « Les Narcisses » d'Injoux-Génissiat. Toutefois, Mme PERNOD restera à la Commission et également active dans le club par la suite.
- Le CLIC informe sur le nouveau planning de rentrée du Bistrot ambulancier.

**4. Rappel du cadre de la Commission des Aînés**

Suite à la Charte des Aînés, une Commission a été créée représentant les Aînés du territoire afin d'avoir une meilleure représentativité de leurs attentes.

Rappel des missions de la Commission :

- Représenter les Aînés du territoire, notamment lors de groupes de travail ou de montages de projets (Comités Techniques ou groupes de travail CLIC, etc.).
- Faire remonter au CLIC ou autres instances (Mairies, CD01, MSA, etc.) les besoins des Aînés sur le territoire.
- Etre le relais local dans la mise en place d'actions collectives et de prévention notamment, faciliter le lien entre les organisateurs et les Aînés directement.
- Participation à l'organisation de la Semaine Bleue, semaine nationale des Seniors, en octobre chaque année.
- Participation ponctuelle à des actions collectives grand public, type forums.
- Etre un lien d'échange d'expériences et de pratiques entre clubs, CCAS et Aînés.

Rappel de l'organisation :

- La Commission se réunit une à deux fois par an.
- Elle est animée par le CLIC du Pays Bellegardien.

Un axe de réflexion autour de l'isolement des personnes âgées et du bénévolat dans le cadre de visite aux personnes isolées (à domicile et en EHPAD), évoqué lors du démarrage de la Charte des Aînés, n'a pas encore pu être travaillé ; cela pourrait être la nouvelle mission d'un groupe de travail de la Commission.

La commission reconferme son intérêt pour travailler sur ces questions. A prévoir en 2021 ?

De plus, Le CLIC évoque un besoin émanant des EHPAD d'accompagnateurs bénévoles pour des sorties ponctuelles. Les membres de la Commission acceptent d'être sollicités à la demande pour accompagner ses sorties quand cela est possible.

Hélène ANTOINE remercie les membres de la Commission pour leur partenariat actif, et rappelle que de nouvelles personnes pourront rejoindre la Commission au fur et à mesure (nouveaux élus de CCAS, nouvelles personnes intéressées ?)

## 5. Préparation de la Semaine Bleue 2020

En raison du contexte sanitaire, l'après-midi festive proposée habituellement pour la Semaine Bleue n'était cette année pas envisageable.

Le site internet consacré à la Semaine Bleue proposait des Marches Bleues, action qui semblait plus adaptée.

Cette idée a été validée après avoir contacté chaque membre de la Commission par téléphone.

3 personnes de la Commission se sont portées volontaires pour proposer des parcours de randonnée sur leur commune : Chantal SERRA à Chanay, Monique PILLARD à Confort et Françoise BRAMBILLA à Giron.

Chaque balade a pu être testée par les référentes des communes, ainsi qu'Evelyne ANGELINI et Ophélie SABOT.

### 5.1. Parcours proposés :

- **Chanay** : « A travers la Michaille »

5 km maximum, peu de dénivelé, une partie sur goudron (accessible aux fauteuils), une partie sur sentier.

Départ de l'aire des campings car, aller-retour par le même chemin.

Point d'eau et toilettes accessibles au parking.

La mairie de Chanay possède un minibus qu'elle pourrait mettre à disposition pour cette action (pour venir récupérer des personnes fatiguées par exemple) : Chantal SERRA s'occupe de faire la demande à la mairie.

- **Confort** : Le pont des Pierres par la Voie du Tram

5 km maximum, peu de dénivelé, une partie sur goudron et/ou accessible aux fauteuil, une partie sur sentier. Départ du Tram Bar à Confort. Aller-retour par le même sentier.

- **Valsenhône** : Les Berges du Rhône

2,5 km maximum, pas de dénivelé, goudronné, accessible à tous.

Départ de la Maison de Savoie ou du CLIC. Balade en aller-retour.

- **Giron** : Roche Fauconnière

4 km maximum, dénivelé moyen. Route goudronnée (calme) et sentier.

Départ de La Croix de Giron.

Pour toutes les balades, il y a possibilité de venir récupérer en voiture des personnes fatiguées à différents endroits, si nécessaire.

Pour des raisons sanitaires, le transport n'est pas organisé. Chaque participant devra être autonome dans les trajets et pouvoir se rendre au point de départ.

Au cas par cas, des demandes de covoiturage pourront être transmises aux membres de la Commission, pour voir si un arrangement est possible.

## **5.2. Dates et horaires :**

La Semaine Bleue est prévue, au niveau national, du 5 au 11 octobre 2020.

La Commission est d'accord pour se bloquer aussi la semaine suivante, du 12 au 16 octobre, pour décaler des marches si la météo n'était pas favorable la 1<sup>ère</sup> semaine.

La Commission est d'accord pour prévoir les balades les après-midis, mais se bloquer également les matins pour pouvoir dédoubler les balades en cas de nombreuses inscriptions.

### **Lundi 5 octobre : Giron à 14h**

Accompagnateurs : Mme BRAMBILLA ?, Mme VALLET ?, Chantal SERRA, Jacqueline MENU (si nécessaire)

### **Mardi 6 octobre : Chanay à 14h**

Accompagnateurs : Chantal SERRA, Rose MEDICO, Louise PERNOD, Evelyne GIREL ?, Marie-France CALVOZ ?, un élu de la commune ?

### **Jeudi 8 octobre : Confort à 14h**

Accompagnateurs : Monique PILLARD, une élue de la commune ?, Mme VALLET ? Marie-Thérèse PERRIN ?

### **Vendredi 9 octobre : Valsenhône à 14h**

Accompagnateurs : Jacqueline MENU, André POUGHEON, Guy JACQUET

Evelyne ANGELINI et Ophélie SABOT seront présentes sur chaque balade.

Plusieurs accompagnateurs permettent de faciliter l'encadrement (penser à se positionner au début, au milieu et à la fin du groupe), et la convivialité.

Cela permettrait aussi d'accompagner une personne qui souhaiterait faire demi-tour avant la fin de la balade.

## **5.3. Inscriptions**

La Commission valide le fait de limiter les inscriptions à 15 participants + les accompagnateurs.

La Commission valide le fait de limiter le nombre d'inscription par personne, afin de toucher le plus grand nombre de participants possible. Chaque personne pourra s'inscrire sur 1 balade sûre, puis sur liste d'attente pour d'autres parcours, en indiquant ses préférences. Si des places sont disponibles, les personnes sur liste d'attente pourront participer.

La Commission valide le fait que les inscriptions se fassent par téléphone auprès du CLIC, avant le mercredi 30 septembre 2020.

#### 5.4. Mesures sanitaires et sécurité

Le CLIC a contacté par mail le Comité national pour la Semaine Bleue, ainsi que l'Agence Régionale de Santé pour présenter le projet et voir si cela semblait réalisable en raison du contexte sanitaire.

Les réponses sont encourageantes. Pas d'interdiction pour le moment, mais le respect des règles sanitaires sera primordial : port du masque recommandé, respect des distances, désinfection des mains, etc. (cf. mails en PJ).

En cas d'évolution défavorable de la situation sanitaire, ce projet pourrait être décalé à l'année prochaine (printemps 2021 ou Semaine Bleue 2021 par exemple).

Le CLIC se charge de contacter chaque mairie concernée pour l'informer de l'événement, et lui demander de prévenir les sociétés de chasse.

Evelyne ANGELINI informe qu'elle utilise l'application Chasseco, elle vérifiera également si des jours de chasse sont prévus au cours de cette semaine sur les communes concernées.

Le CLIC a préparé un document de Droit à l'image à faire signer aux participants. (cf. document en PJ)

Le CLIC s'est interrogé sur la nécessité de faire signer aux participants une décharge en cas d'accident, et par rapport à la situation sanitaire.

Après échanges avec des collègues de Valsershône spécialisées en droit, il apparaît qu'un document de ce type n'est pas utile.

Concernant le Covid19, ce sont les règles nationales qui s'appliquent ; nous devons nous attacher à les faire respecter (distanciation physique, recommander le port du masque, désinfection des mains, etc.)

Concernant un éventuel accident, la collectivité est assurée si elle est à l'origine d'un dommage causé à une personne. Si l'accident est causé par un participant ou un tiers, c'est sa responsabilité civile qui fonctionnera.

Il aurait été possible de faire signer un règlement déterminant les règles à suivre pendant la manifestation, mais en raison de la teneur du projet, cela ne paraît pas pertinent.

#### 5.5. Goûters

Après chaque balade, la CCPB offrira une collation et un verre de l'amitié.

Pour des raisons sanitaires, les goûters seront achetés, en emballage individuel.

Selon les balades, le goûter pourrait être pris à mi-parcours, ou à la fin.

Un lieu adapté a été repéré pour chaque balade. Des sièges pourront être apportés pour permettre au groupe de s'installer. Dans certaines communes, une salle pourra être réservée pour s'abriter, si besoin :

**Chanay** : Possibilité de faire le goûter à mi-parcours, ou au petit chalet vers le parking : Chantal SERRA s'occupe de faire la demande à la mairie.

**Confort** : En raison d'un arrêté municipal, il n'y aura pas de salle accessible à Confort jusqu'à fin décembre.

Goûter prévu à la gare de la Mulaz, à mi-parcours entre Confort et le pont des Pierres. Accès possible en voiture pour amener des sièges, les boissons et le goûter.

**Valsershône** : Goûter sur les bords du Rhône ou à la Maison de Savoie.

**Giron** : Proposition par Mme BRAMBILLA de faire le goûter au Relais Nordique : idée très sympathique, mais par équité entre les communes, la CCPB préfère un goûter similaire pour toutes les balades. Toutefois, si la municipalité proposait une prise en charge, cette idée serait bien-sûr acceptée.

2 tables de pique-nique se trouvent à La Croix de Giron (parking), nous pourrions ajouter des sièges. La salle du club pourrait également être demandée, par précaution (voir avec Mme Brambilla).

La Commission est d'accord pour inviter les mairies à participer au goûter. Le CLIC se chargera des invitations.

## 5.6. Animations

La commission valide le fait de proposer un « dress code » aux participants : venir avec un vêtement, un accessoire, etc. de couleur bleue pour se reconnaître et créer une unité dans le groupe.

Evelyne ANGELINI propose de réaliser un petit questionnaire pour chaque balade, portant sur l'histoire de la commune par exemple, afin d'associer activité physique et culture générale ! La Commission valide cette idée, Evelyne ANGELINI contactera les membres de la Commission volontaires pour créer ces questionnaires.

Les questionnaires seront distribués au début de chaque parcours, avec si possible un crayon à papier Valserhône qui sera donné aux participants. André POUGHEON s'occupe de prendre contact avec Christèle JOURDAN (service Communication de Valserhône) pour lui demander.

Evelyne ANGELINI suggère également de proposer un petit échauffement au début de chaque balade, ainsi que quelques étirements à la fin.

Evelyne ANGELINI présente un flyer réalisé par les Filières Gérontologiques concernant la prévention des chutes et propose de le distribuer aux participants.

La Commission valide ces propositions.

## 5.7. Communication

Ophélie SABOT présente un modèle de flyers pour diffusion. Quelques modifications y seront apportées, suite aux remarques de la Commission.



Le CLIC fera le lien avec les 12 mairies de la CCPB pour les informer de l'action, leur transmettre la communication (affiche, flyer), et leur demander de diffuser l'information (site internet, affichage public, etc.)

Le CLIC pourra imprimer des flyers et des affiches, sur demande.

Le CLIC se charge de communiquer auprès de la presse : Le Dauphiné libéré, La Tribune, Le Progrès, La Voix de l'Ain, et la radio Sorgia FM.

- 6. Remerciements par Henri CALDAIROU qui félicite l'enthousiasme et le dynamisme de la Commission et rappelle l'intérêt d'un tel projet pour les Aînés et le territoire.**

**FIN DE SEANCE**